Rapport

de l'Observation de Mr Serin sur une manie Guerie par les frictions —

Le malade, capitaine au Regiment de rouergue, agé de 30 ans, d'un temperament bilieux, fut attaqué pour la premiere fois dans le mois d'8bre en 1773, d'un accès de folie si violent que six hommes avaient peine à le contenir. ce 1er accès fut suivi de six autres, à differens intervalles et tous furent calmés par les moyens que l'on employe ordinairement en pareils cas

Mr Serin observe que le malade avait eu plusieurs maladies veneriennes dont il avait été maltraité, et que depuis il etait sujet à des ecoulemens et à des douleurs dans les os, qui augmentaient par la chaleur du lit. ces symptomes lui firent soupçonner que le vice verolique pouvait bien contribuer aux recidives dont ~~le~~ malade n'avait encore pu etre garanti, et pour le prevenir il vit necessaire d'avoir recours aux frictions. ce traitement qu'il avait eu intention de tenter des le 4eme accès, fut diferé ~~jusqu'au 7me~~, parceque un medecin à qui il communiqua son idée, douta du succès, et ne l'entrepris qu'~~au~~ 7me ~~De~~ l'agrement du colonel avec qui il en confera, ainsi que la prudence le suggerois dans un cas qui avait paru equivoque

apres avoir remedié, comme auparavant, aux accidens de ce 7me accès, Mr Serin a soumis son malade à l'usage des frictions, il lui en fit administrer 25, dont les premieres etaient de deux gros et les dernieres de quatre, sans qu'il survint de salivation par la precaution de purger aussitôt que la bouche s'echauffoit.

ARC 25 d. 30

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

apres deux mois de traitement, cet officier ayant
eté jugé gueri, alla dans son pays d'où il est revenu
au bout de six mois en parfaite santé. depuis son
traitement il a continué a se bien porter, il a pris
de l'embonpoint, et meme s'est permi des excés en
tout genre, sans que sa raison en ait eté alteré.

il me semble que cette observation peut servir a
mieux faire connoitre jusqu'ou l'infection venerienne
est capable de contribuer aux desordres des fonctions
animales. quoiqu'a l'egard du malade dont il s'agit,
on se crû fondé a s'en prendre à la qualité de son
temperament qui, etant bilieux, le disposoit a la folie
et a l'irregularité de son regime, la debauche a
laquelle il etoit enclin, ayant pu determiner en lui
cette maladie, cependant par le succes du traitement
il est au moins evident que le virus avoit quelque
part au retour des accés; puisqu'ils n'ont cessé qu'
apres l'usage des frictions bien dirigées, et que d'ailleurs
l'on sait que ce traitement seroit au moins nuisi
ble dans le cas d'une manie, qui dependroit de toute
autre cause que du virus.

Les auteurs en parlant en general des lesions des fonctions
en consequence de l'infection venerienne, paroissent bien
avoir soupçonné que la manie pouvoit en etre un
symptome, ce qui se deduit assez facilement des differentes
affections du cerveau par les mauvaises qualités des
humeurs infectées et comme on ~~[illegible]~~ remarque que cela arrive
~~quelque fois~~ dans certaines repercussion de la gale ~~d'une~~
d'humeur dartreuse et dans quelques suppression ~~d'une humeur~~ d'excretion
sanguine ou hemorroidale; mais ils n'ont fait que le soup-
conner, aucuns, que je sache, n'en a fourni la preuve.

jestime que cette observation de Mr Serin, merite dautant plus detre accueillie, quelle semble donner lexemple dun cas nouveau ou au moins qui a eté negligé et quelle montre la conduite quil y auroit à tenir en pareil circonstance /

[illegible]

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE
BIBLIOTHÈQUE